

■ **Fondation AMJ Art Mobile Jazz**, à Port-Valais, CH-621.7.006.704-5, promouvoir la culture et les jeunes artistes valaisans et lémaniques en exploitant l'Arteplage mobile, fondation (FOSC no 120 du 24. 06. 2004, p. 17, publ. 2324488). Autorité de surveillance: Confédération Suisse par le Département fédéral de l'Intérieur, 3003 Berne.
Journal no 609 du 12.05.2005
(02844594 / CH-621.7.006.704-5)